

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

COMITÉ d'ORGANISATION

<u>Présidente de l'Épreuve</u>	Annick VENZAL (06 78 79 72 60)
<u>Directeur de l'Épreuve</u>	Christian FAYARD (06 89 24 91 89)
<u>Responsable Commissaires</u>	Jean Pierre GAGNE
<u>Responsables Parcours – Sécurité</u>	Christian FAYARD – Pierre KILBURG
<u>Responsables Protocole - Récompenses</u>	Jean Pierre GAGNE - Annick VENZAL
<u>Responsables Chronométrage</u>	Société YAKA-CHRONO
<u>Responsables Accueil Dossards</u>	Florent RIGON – Ghislaine ROUBY
<u>Responsable Classements</u>	Société YAKA-CHRONO – Jean Pierre GAGNE

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Article 1 - Nom de l'équipe :

Sont acceptées des équipes industrie, commerce, artisanat, d'association et entreprises.

Article 2 - Composition de l'équipe :

- Le capitaine à toute liberté pour constituer son équipe de 6 concurrents. Le capitaine d'équipe sera chargé de coordonner les relais.
- Limite d'âge : 16 ans (nés en 2000 et avant). Inscriptions sous l'autorisation des parents pour les mineurs

Article 3 – Déroulement de l'épreuve :

- Départ de l'épreuve à 14h00
- Chacun des 6 concurrents effectue un 1 tour du circuit de 6 km avec passage de relais dans la zone réservée à proximité de la ligne d'arrivée.
- **Les relais s'effectuent exclusivement dans la zone réservée à proximité de la ligne d'arrivée.**
- Le 7ème et dernier tour de 6 km est effectué par l'équipe au complet.
- Tous les concurrents parcourent donc chacun 2 tours de circuit (le 6ème relayeur les effectuant de façon consécutive).
- Le classement (temps) est effectué sur le dernier des 6 concurrents, **seules les équipes terminant complètes sont classées.**
- Chaque concurrent portera un dossard avec le numéro attribué à son équipe. **Le dossard devra être porté à l'avant du maillot.**
- **Les véhicules d'accompagnement sont interdits.**

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Article 4 – Engagements :

- Le nombre d'équipes est limité initialement aux 100 premières inscriptions
- Chaque participant devra fournir **OBLIGATOIREMENT** :
 - un **certificat médical** de "non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme **en compétition** ou de la course à pied **en compétition**", datant de moins d'un an à la date de la compétition ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical ;
 - ou d'une licence Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;
 - ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
 - ou d'une licence délivrée par la FFCO, la FFPM, ou la FF Tri, en cours de validité à la date de la manifestation ;
 - ou d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire.
- le montant de l'engagement pour une équipe de 6 coureurs est fixé à 60€ pour 2016. Pour paiement par chèque (s), établir le chèque à l'ordre de Saint Vulbas Vélo Sport.
- Les inscriptions se font sur le site du club Saint Vulbas Vélo Sport <http://www.svvs.fr/>
- l'inscription ne sera validée qu'après réception du règlement et des copies licences ou certificats médicaux.
- Le nombre d'inscriptions est limité à 100 équipes.
- En cas d'annulation de la course, aucun remboursement ne pourra être réclamé à l'organisateur.
- Les licences sont à présenter à la remise des dossards le jour de l'épreuve.

Article 5 – Récompenses et Dotation :

- La remise des prix se déroulera dès la fin de la compétition.
- Un cadeau souvenir est offert à chaque concurrent.
Les 3 premières équipes des catégories suivantes seront primées :
 - Hommes
 - Femmes
 - Mixtes (une femme ou un homme minimum).

Fait à St Vulbas le 09/07/16

Annick VENZAL
Présidente du Saint Vulbas Vélo Sport

Cachet du club